

l'œil. Le traitement empirique n'aurait-il aucun effet désastreux par lui-même, il peut cependant être cause de la perte de la vue, parcequ'il prend la place d'un autre traitement qui est nécessaire et que seul le médecin peut diriger.

Ce traitement du médecin n'est pas à redouter, au contraire on peut être sûr que bien dirigé il sera suivi d'une guérison certaine. Ainsi donc, l'ophtalmie des nouveaux-nés est-elle imminente ou déclarée il faut se hâter de consulter le médecin et d'observer rigoureusement les prescriptions.

Pendant toute la durée de l'ophtalmie il faudra prendre toutes les précautions nécessaires pour empêcher la maladie de se communiquer à d'autres, car elle est contagieuse. Ainsi, toutes les fois qu'on aura l'occasion d'ouvrir les paupières de l'enfant, il faudra faire attention, car le pus sort quelques fois avec force et réjaillit en avant. C'est ainsi que bien des médecins et des gardes malades ont été contagionnés et ont perdu les yeux. Il est prudent de se placer sur les côtés de l'enfant ou en arrière pour éviter les accidents de ce genre.

La contagion peut aussi se produire par les linges qui ont essuyé les yeux de l'enfant et que l'on porte par mégarde sur ses propres yeux. Afin d'éviter ce mode de contagion, il faut mettre de côté les linges qui ont servi au nettoyage des yeux de l'enfant afin d'éviter de s'en servir.

Après chaque pansement, il faudra aussi avoir soin de se laver soigneusement les mains.

L'ophtalmie des nouveaux-nés ne se transmet pas autrement que par le contact du liquide suspect avec l'œil. Ainsi les gardes malades, la mère et les enfants n'ont rien à redouter de cette maladie par le fait seul qu'ils habitent les mêmes appartements que le nouveau-né, pour qu'il

ait contagion, il faut que la sécrétion fournie par l'œil de l'enfant malade soit portée aux yeux sains.

DES MICROBES.

FERMENTS ET FERMENTATIONS
PATHOLOGIQUES.
PAR
DR J. I. DESROCHES.

Nous vous parlerons, aujourd'hui, de la doctrine des microbes qui est la médecine de l'avenir. C'est de cette théorie nouvelle que nous voyons surgir, chaque jour, la détermination d'un nouveau microbe et par suite la connaissance approfondie de la nature de la maladie infectieuse. Nous croyons utile de faire précéder cette étude d'un court résumé de l'histoire des maladies contagieuses.

Historique.—L'idée d'être invisibles à l'œil nu qui présideraient au développement de certaines maladies dans notre organisme est aussi vieille que Lucrèce qui disait : Une infinité de corpuscules se répandent dans l'eau, sur les moissons, se mêlent aux aliments des hommes et des animaux pour les rendre malades. Mais au moyen âge, on chercha à étouffer cette idée féconde. On fit intervenir le génie épidémique, sorte de puissance occulte et surnaturelle qui fixait le jour et le cours des maladies.

Ce n'est qu'au XVII^e siècle que l'idée de Lucrèce reprit naissance.

Doctrine Microbisme.—Plus tard, Leuwenhoeck, par sa découverte des infusoires, donna une base plus scientifique aux maladies infectieuses qu'il rattacha au parasitisme microscopique. Mais c'est à Pollander que revient l'honneur, d'avoir le premier, examiné et trouvé dans le sang d'animaux morts du charbon, de petits corps en forme de bâtonnets. En 1857,